

Jean-Noël Tronc

Directeur général de la Sacem

« Pourquoi il faut un plan Marshall pour la culture »

Le patron de la société d'auteur dresse, pour *La Scène*, un premier bilan de la crise et plaide pour des financements massifs en faveur de la filière culturelle. Il appelle le secteur à l'unité et à la détermination.



JULIEN PEBREL

Comment les auteurs, compositeurs et éditeurs sont-ils impactés par la crise ?

Ils le sont à double titre car, pour eux, c'est la double peine. Beaucoup ont vu leurs revenus directs se tarir du jour au lendemain. La crise sanitaire va se traduire pour eux par une sorte de double lame puisque les revenus en droits d'auteur qui seront versés en 2021 vont être très durement impactés. On estime, au moment où je vous parle, à entre 20 et 25 % les pertes totales de collectes en droits d'auteur pour cette année. Pour le spectacle vivant, les estimations sont encore plus pessimistes : autour de 70 % de pertes. Compte tenu du décalage existant entre le moment où une œuvre est jouée, ou diffusée, et le moment où les droits d'auteur sont payés par l'utilisateur, c'est la répartition de janvier 2021, celle d'avril et aussi celle de juillet 2021 qui vont être très durement touchées.

Quand prévoyez-vous un retour à la normale dans la filière du spectacle vivant ?

J'envie ceux qui prétendent savoir répondre à cette question. Je pense qu'il y a trois conditions pour savoir ce qu'on peut vraiment appeler « retour à la normale ». La première, c'est que le déconfinement soit complètement terminé. Sur ce sujet, nos hypothèses sont celles de la filière. Les organisateurs de spectacle vivant font tous à peu près le même constat : on pourrait peut-être espérer un retour à la normale à l'été 2021, c'est-à-dire dans un an. La deuxième condition, pour répondre de manière confiante, c'est d'essayer d'estimer l'impact global de cette crise. Mon hypothèse, comme celle que nous formons avec le mouvement France Créative qui rassemble tous les secteurs culturels, acteurs publics comme acteurs

privés, c'est qu'il va y avoir un impact extrêmement durable. Cela signifie qu'une partie de la destruction économique va se traduire par une destruction culturelle probablement irréversible parce que beaucoup de projets qui n'auront pas vu le jour ne seront jamais concrétisés. Je pense à la toute jeune génération d'artistes, certains ou certaines qui étaient récompensés aux Victoires et dont le Printemps de Bourges devait être la plateforme d'envol pour un maximum de tournées cet été. S'il n'y a pas un accompagnement spécifique, leur carrière risque d'être fauchée en plein vol. Troisième raison pour laquelle il n'est pas vraiment possible de répondre au moment où l'on se parle, c'est celle de l'incertitude sur les politiques publiques. On a vu un certain nombre de mesures annoncées – et tant mieux, elles étaient attendues et bienvenues –, notamment les mesures d'urgence prises pour l'intermittence du spectacle et certaines autres annonces qui concernaient plus spécifiquement la musique.

auteur, il s'agit de son revenu, pour un musée de sa billetterie, pour un média de ses ressources publicitaires. Pour une compagnie de danse, il s'agit de ses cachets et de ses subventions. Les dépenses des collectivités locales, qui représentent les 2/3 de la dépense publique pour la culture, vont être inévitablement très fortement touchées dans les mois qui viennent – et à mon avis au moins autant l'an prochain que cette année. On sait bien que les difficultés que les collectivités locales vont rencontrer risquent de se traduire par encore plus de perte de soutien. Je pense aux secteurs du théâtre, de la danse, des arts du cirque, de la musique. Et en particulier à toutes les structures les plus fragiles dont le modèle économique est d'abord fondé sur les subventions publiques. Un autre effet me préoccupe beaucoup, il concerne le mécénat. Les grandes entreprises étant plus ou moins fortement impactées par la crise du Covid, à l'exception de quelques rares secteurs comme l'informatique et les télécoms, nous devons

« Sans mesures très fortes, il n'y aura jamais de vrai retour à la normale. »

Existe-t-il un chiffrage des dégâts économiques ?

C'est la troisième condition pour répondre à la question précédente. S'il n'y a pas un plan Marshall pour la culture, s'il n'y a pas – dans le cadre d'un plan de relance global de l'économie française dont on parle pour l'automne – de mesures spécifiques très fortes pour le secteur culturel, alors il n'y aura jamais de vrai retour à la normale. On repartira avec des pratiques culturelles qui auront redémarré, mais une partie de la casse sera irréversible. Si on raisonne à l'échelle de l'économie française de la culture, la taille du poids économique de la culture – spectacle, cinéma, livre... – aurait dû dépasser les 100 milliards d'euros en 2020, d'après une étude que EY a commencé à réaliser pour France Créative. Étant donné l'ampleur de la crise déjà constatée, et toutes les incertitudes qui pèsent sur la reprise, EY a estimé, rien que pour la période du confinement, une perte pour l'économie de la culture en France autour d'une dizaine de milliards d'euros.

Ce sont les pertes de revenus, pas les pertes de profits ?

Tout à fait, mais c'est quand même le moyen le plus objectif de mesurer la situation. Pour un

malheureusement nous attendre à une baisse de cette source de financement.

Aujourd'hui, quel serait le bon montant d'un « plan Marshall » en faveur de la culture ?

Ce serait un peu prématuré tant qu'on n'a pas un vrai chiffrage et surtout que les propositions pour la suite ne sont pas partagées. Le propos n'est pas le mien, il est collectif. Jean-Yves Le Drian avait organisé des conférences sur l'export. Lors de l'une d'entre elles, le ministre nous a demandé, chacun des fédérateurs dont je faisais partie, de donner une première estimation. J'ai communiqué un chiffre que les équipes d'EY avaient élaboré, tout cela dans l'hypothèse d'une reprise progressive de l'activité dès le mois de juin, avec des pertes différées très fortes : rien qu'en 2020, l'hypothèse portait sur 10 milliards d'euros de pertes sur la période du confinement, et probablement une vingtaine de milliards de plus d'ici la fin de l'année. Dans une estimation qu'a produit le ministère de l'Économie allemand il y a près de 2 mois, les chiffres étaient étrangement ressemblants aux nôtres, c'est-à-dire une trentaine de milliards d'euros. Nous sommes donc sur des échelles de dizaines de milliards d'euros de pertes.

Comment le gouvernement peut-il motiver une intervention d'une telle ampleur pour la culture ?

Pour l'instant, nous constatons que les plans qui ont été annoncés pour des secteurs comme l'aéronautique, l'automobile ou le tourisme sont beaucoup plus importants que les mesures annoncées pour la culture. C'est un fait, et ce n'est pas du tout un fait polémique. D'ailleurs, des mesures qui sont prises pour certains secteurs – je pense notamment au tourisme – sont très bienvenues aussi pour les secteurs culturels. Le gouvernement a affirmé sa motivation pour aider au redressement de l'économie française. Le Parlement l'y pousse, et les collectivités locales vont jouer leur rôle parce qu'elles sont un acteur économique clé de la culture.

Le secteur culturel de par sa diversité donne parfois l'impression d'avancer en ordre dispersé. Quelle est pour vous la stratégie que doit adopter le secteur public ou privé pour revendiquer l'aide de l'État ?

Indiscutablement rester unis. Le secteur culturel me paraît aujourd'hui avoir gagné en unité, comme en a par exemple témoigné la démarche France Créative. Quand la première étude de France Créative est parue en 2013, c'était la première fois que l'on faisait le compte de l'ensemble de la valeur que crée la culture en France, sans opérer de distinction par esthétique ou par secteur culturel. Et surtout sans faire la distinction entre acteurs publics et acteurs privés. On le voit bien dans le spectacle vivant, tout le monde est dévasté

par cette crise, que ce soit des gros acteurs privés ou que ce soit des petites structures essentiellement financées par les dépenses publiques.

Le redressement créatif, ce n'est pas seulement se pencher sur la question de « qu'est-ce que l'on peut faire pour limiter la casse face à l'impact de la crise du Covid », c'est penser aussi à tout un ensemble de fragilités structurelles qui se sont accumulées ces dernières années. C'est aussi garder en tête que la culture n'est pas simplement un des enjeux symboliques les plus élevés du pays, mais qu'en terme d'acteurs économiques elle n'est pas un coût, elle est d'abord un revenu. Mais la vraie question c'est qu'on parvienne à conserver l'état d'esprit relativement nouveau auquel nous avons pu contribuer, qui est de faire comprendre que la culture est d'abord un investissement rentable pour l'économie du pays et pas une dépense plus ou moins indispensable et dont on serait amenés à se passer en temps de crise.

Ces derniers mois, quelles mesures avez-vous déjà prises au niveau de la Sacem ?

La Sacem est elle-même très durement frappée par la crise. Nous avons lancé un plan d'économies massif : plus de la moitié des salariés ont été mis au chômage partiel, nous avons bloqué tous les recrutements, les renouvellements de CDD, un certain nombre d'investissements sont stoppés. Mais cela n'empêchera pas la Sacem de connaître un déficit de son compte d'exploitation sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Comme nous sommes une société à but non lucratif et que nous n'avons pas d'épargne ni de profits, aucun capital n'est mis de côté, toute la trésorerie de la Sacem sert à régler les droits.

Depuis le début de la crise et jusqu'à ce jour, quel est l'état des perceptions Sacem ?

Cela dépend des sources, on ne peut pas raisonner de manière globale. Mais depuis le début de la crise les collectes auprès des commerçants ont baissé de plus de 95 %. Il restait, notamment dans le cadre des grandes enseignes qui sont restées ouvertes, quelques paiements en droits d'auteur mais les collectes auprès des commerces ont pratiquement disparu. Même chose pour les concerts. L'arrêt total des concerts s'est traduit par un arrêt total des collectes. La Sacem a veillé à suspendre toute sa facturation pendant cette période. Nous accompagnons le déconfinement avec des mesures de solidarité qui font que, pour



être clair, nous allons reprendre au fur et à mesure que les commerces rouvrent. Du côté des médias, nous anticipons une perte des droits d'auteur en 2021 liée aux pertes de recettes publicitaires des radios et des télévisions pendant la période du confinement. On verra comment le marché publicitaire se redresse, plus ou moins, dans la deuxième partie de l'année. Pour le streaming il y a eu un maintien de l'activité, mais le streaming ne vit pas aujourd'hui comme l'industrie phonographique. Et dernier commentaire, selon la manière de travailler d'un auteur, sa source de revenus peut être complètement différente. Un auteur ayant surtout travaillé pour des artistes presque exclusivement passés au streaming aura très peu de pertes. Mais pour des auteurs dont les revenus reposent sur le spectacle vivant ou sur la sonorisation dans les magasins, la perte va être colossale.

Concernant la copie privée, et donc les aides au titre de l'action culturelle, à quoi doit-on s'attendre ?

Copie France, qui réunit tous les ayants droits a tenu un conseil d'administration pendant le confinement. Les hypothèses actuelles sont une chute des recettes en copie privée des ayants droit français de l'ordre d'un quart, soit moins 25%. Pour l'essentiel, ceci est dû à la crise du Covid, sachant que les smartphones sont aujourd'hui la première source de copie privée. Or les smartphones se vendent peu en ligne mais plutôt dans des réseaux de commerçants qui ont été totalement fermés pendant le confinement. Donc il y aura un impact extrêmement préoccupant en 2021 pour l'ensemble de l'action culturelle des sociétés de gestion collective.

Que dites-vous aujourd'hui aux porteurs de projets ? Concrètement, peuvent-ils encore déposer des dossiers ?

Je les rassure, on peut tout à fait déposer des dossiers. La Sacem est un des partenaires clés de la filière, notre conseil d'administration a évidemment voulu que notre action reste disponible. Nous avons d'abord, pendant la crise, versé une partie des subventions qui étaient prévues même quand il y a eu des annulations de concerts ou de festivals, justement pour ne pas rajouter de la crise à la crise. La vigilance doit surtout porter sur 2021 parce que c'est là que nos membres vont être le plus violemment touchés. Mais, pour l'instant, l'action culturelle de la Sacem continue à jouer son rôle, elle reçoit des dossiers et elle les traite.

Pour revenir au « plan Marshall », le gouvernement français pourra-t-il faire l'économie d'un plan de relance significatif ?

Cela dépend ce que l'on veut pour l'avenir de la culture dans ce pays. J'entends que certains considèrent le terme de plan Marshall comme exagéré voire galvaudé. En réalité, cette crise, dans certains domaines, va toucher gravement des secteurs économiques sans remettre leur existence en cause. Dans d'autres, et je pense que c'est le cas de la culture, c'est l'existence même d'une partie du projet culturel français qui est en danger. C'est pourquoi j'emploie le terme de plan Marshall, parce que je pense qu'on est moins dans une simple logique de relance que dans une logique de reconstruction. La casse économique sur la création française en 2021, avec l'effondrement des droits d'auteur liée à cette crise, sera moins visible que la faillite d'une grande entreprise ou

« Nous sommes sur des échelles de dizaines de milliards d'euros de pertes. »

la délocalisation d'une usine. Mais elle sera sans doute plus irréversible. Quand un auteur-compositeur va s'arrêter de travailler, il va essayer de gagner sa vie autrement. Simplement, il ne sera pas forcément remplacé par un talent de même nature. La fragilité du projet culturel français relève un peu de l'alchimie fine. Entre modèle de financement privé et modèle de financement public, entre grand acteur et petit acteur... Finalement, c'est plutôt à l'État et aux collectivités locales qu'il faudrait poser cette question. Nombreux sont ceux qui peuvent avoir le sentiment que beaucoup a déjà été fait pour la culture à travers les annonces rendues publiques. Je ne le pense pas. Je pense que ces annonces étaient indispensables et très bienvenues mais il s'agissait seulement de mesures d'urgence.

Le secteur de la culture est-il suffisamment crédible et écouté par le gouvernement ? Pensez-vous que le poids qu'il représente dans la vie économique est considéré à sa juste mesure ?

La vraie différence entre l'image de la culture en France il y a environ 7-8 ans et celle d'aujourd'hui, c'est que les secteurs culturels ont réussi malgré

L'ÉPOQUE

l'extrême diversité de leurs modèles à parler d'une seule voix. C'est ce à quoi la création d'une filière au ministère de l'Économie pouvait servir. D'autres secteurs importants pour l'économie française, comme le tourisme, l'agroalimentaire ou l'industrie aéronautique ont l'habitude de parler unis depuis des décennies, et l'État, au même titre que les collectivités locales, les identifie parfaitement. En même temps, il y a, dans le poids symbolique que joue la culture en France, un rôle unique que le reste de l'économie française ne joue pas. Et c'est pour cela qu'on ne peut pas simplement s'arrêter à des raisonnements économiques. La crainte que l'on peut avoir, c'est qu'au fond, dans l'ampleur du désastre économique qui guette le pays avec des millions de chômeurs, on se dise que le maximum a été fait et que seuls les forts survivront. Cela peut peut-être marcher dans certaines parties de l'économie française, mais si on raisonnait en ces termes dans le secteur culturel, ce serait condamner définitivement le modèle culturel français et, en plus, vivre dans l'illusion que les forts peuvent se passer des faibles. Or, dans tous les secteurs culturels, les forts n'existent pas sans les faibles.

Les auteurs sont par exemple souvent moins « visibles » ?

Oui, le public comprend bien ce qu'est une salle de spectacle, un festival ou une maison de disques, mais voit mal où se situe l'auteur. L'auteur n'étant ni intermittent du spectacle ni salarié est passé entre les filets de la raquette des premières mesures de secours de l'État. C'est donc de lui dont il va falloir s'occuper en 2021. Je voudrais insister là-dessus et je ne jette la pierre à personne – l'État a réagi dans l'urgence et c'était bien –, mais la plupart des auteurs qui peuvent vivre de leur travail sont en dehors des mesures actuelles. En plus, certains des dispositifs qui leur ont été théoriquement étendus – comme par exemple le fonds de secours pour les indépendants et les TPE –, rencontrent encore aujourd'hui des problèmes de mise en œuvre considérables.

Avez-vous observé de fausses « bonnes idées » durant ces premiers mois de la crise ?

Oui, notamment celles qui voudraient que comme les gens confinés ont beaucoup écouté de musique chez eux, les auteurs allaient être mieux rémunérés. En réalité, comme la rémunération d'auteurs n'est qu'une proportion des revenus du média qui

diffuse son œuvre, l'effondrement des revenus publicitaires va se traduire par un effondrement des revenus des auteurs. D'ailleurs, comme je le disais, d'autres sources de revenus se sont totalement effondrées, que ce soit la diffusion de la musique par les commerces, le spectacle vivant, les ventes de disques ou les revenus à l'étranger puisque la crise est mondiale. Donc, voilà typiquement le genre de fausses bonnes idées : les gens se sont dit, « formidable, tout le monde écoute de la musique, les auteurs vont être mieux rémunérés. » Et non, c'est malheureusement le contraire. C'est aussi pour cela que nous avons pris l'initiative de cette campagne #ScèneFrançaise, pour sensibiliser les diffuseurs. Si eux payent en fonction de leur activité, nous en revanche, nous répartissons les droits d'auteur en fonction de ce qui a réellement été passé à l'antenne. Donc plus les médias français diffuseront de la production française, plus nous pourrions limiter au moins un peu l'impact de la crise du Covid sur les auteurs, sur les compositeurs et sur les éditeurs de musique.

« Restons unis, restons soudés et déterminés. »

Quel regard portez-vous sur le déconfinement dans le secteur culturel et qu'auriez-vous à dire aux opérateurs culturels pour les mois à venir ?

Je porte un regard inquiet. Nous sommes, comme les professionnels du spectacle vivant, particulièrement inquiets par la difficulté logistique, matérielle, tout simplement la difficulté d'y voir clair. On voit mal comment le modèle économique, notamment dans le spectacle vivant, pourrait être compatible avec des jauges très réduites. Restons unis, restons soudés et déterminés parce que nous nous sommes beaucoup battus ces dernières semaines pour répondre à l'urgence immédiate, avec un souci du collectif qui nous honore tous. Je pense que ça ne fait que commencer. La question du redressement de l'économie française va se poser non seulement dans les prochains mois, mais probablement dans une vision nécessaire sur les années à venir. Mais ce n'est que en se projetant à 3 à 5 ans que les acteurs de la culture pourront peser dans les logiques d'une reconstruction.

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS MARC